

La prévention spécialisée, une organisation en crise ?

jeudi 14 mai 2020, par [Tahar Bouhouia](#)



Ce texte résulte d'une recherche action que j'ai réalisée en 2004 et qui a donné lieu à la production d'un mémoire intitulé : « *La prévention spécialisée, une organisation en crise ?* ». Dans sa dimension théorique, cette recherche s'est inscrite dans le cadre d'un diplôme d'études approfondies en « *Dynamique des organisations et transformations sociales* ». Dans sa dimension empirique ce travail s'est nourri des changements organisationnels qui sont intervenus dans mon secteur professionnel, en l'occurrence "*la prévention spécialisée*".

L'importance de ces transformations m'a semblé affecter la dynamique d'influence liée à la démarche "*d'éducateur de rue*", notamment par l'émergence progressive d'une structure hiérarchique. Cette forme d'émergence s'est traduite par une reconfiguration du jeu des forces et des valeurs constituant la culture et l'identité de "*l'éducateur de rue*".

Les implications de cette transformation se sont traduites, en premier lieu, au niveau des acteurs de terrain par une disqualification des pratiques précédemment valorisées et par un affaiblissement dans la possibilité d'accompagnement à l'autonomie et à l'émancipation. Il en est ainsi dans la mesure où la capacité de décision et de prise de risque, précédemment inscrite dans le fonctionnement d'une organisation d'équipe structurée selon une forme horizontale et semi-autonome, conditionnait dans ce secteur de l'action sociale, une dynamique et une posture engagée. Cet engagement, fondé sur le principe "*d'anonymat*" (absence de mandat et secret professionnel), de "*libre adhésion*" et de "*non-institutionnalisation*", conduisait les institutions, notamment du travail social, à considérer le système de valeurs et d'action de la "*prévention spécialisée*" comme un écart adossé à une culture déviante.

Or, sous l'emprise de l'environnement (constitué par le corps social et les préoccupations politiques locales) et pour entrer en congruence avec les institutions à valeur normative, les organisations de "*prévention spécialisée*" (à valeur émancipatrice) ont modifié leurs finalités. Dans cette perspective, elles ont remplacé leur forme horizontale par une culture hiérarchique, transformé leur paradigme militant par un paradigme professionnalisant, en permettant notamment au pôle administratif de dicter ses normes au secteur éducatif.

C'est donc sous l'influence du changement intervenu dans le mode d'organisation de la structure associative dans laquelle j'étais engagé depuis de nombreuses années, que s'est fait sentir, à mon niveau, le besoin de rendre intelligible les déterminants tendant à modifier le système de représentation et d'action servant de référentiel à ma pratique d'acteur de terrain. Cette recherche action a donc accompagné la transformation de mon objet d'étude dans sa phase d'émergence et d'affirmation.

L'approche holistique et inductive adaptée dans cette recherche m'a permis de considérer le changement dans une perspective sociologique et d'appréhender la reconfiguration interne et externe des relations d'interdépendances, qui ont contribué à la formation et à l'institutionnalisation de cet objet organique, constitué par l'entité "*prévention spécialisée*".

Le terrain où j'ai réalisé cette recherche action a donc constitué un domaine comprenant des usagers, des

prestataires et des décideurs. Dans ce contexte, il m'a été possible d'étudier des situations de dépendances et des modes de coopération en voie d'émergence, dans des lieux où la coexistence entre population endogène et dispositif exogène produit des formes de dépendance permanente, alors que précisément la vocation de cette coexistence est de produire à terme la disparition de l'un par l'émancipation de l'autre.

Mais, comme l'ont déjà montré les travaux de J.L. Laville et R. Sainsaulieu, sur la question des transformations de la forme associative, le paradigme militant tend à s'encaster dans un paradigme économique, dans la mesure où l'action associative est conditionnée par une conduite d'optimisation et que les pouvoirs publics deviennent les donneurs d'ordre des associations. Dans cette perspective, le changement dans le modèle d'organisation de la « *Prévention spécialisée* » est à considérer comme l'analyseur de la logique poursuivie par les institutions normalisantes. Il ressort que cette logique développe des effets pervers de contrôle et de quadrillage, ayant pour effet de reléguer les jeunes dans des univers urbains, hors du jeu social. A partir de ce constat, je me demande d'une part, comment accompagner l'émergence d'acteurs collectifs ou d'acteurs de soi dans ces secteurs où tend à s'institutionnaliser un rapport d'interdépendance entre organisation exogène et public endogène ? D'autre part, comment une organisation fondée sur un modèle hiérarchique peut produire de l'émancipation. Pour ce faire, ne faut-il pas que l'organisation soit elle-même émancipatrice dans ses formes en fonction de ses missions et des personnes vis-à-vis desquelles elle assure sa vocation ?

Ne faut-il pas que l'organisation et son système d'acteurs soient en mesure de percevoir des êtres à part entière, là où ils sont incités à considérer des symptômes sociaux définis par un environnement insécurisé et insécurisant. Ne faut-il pas, dans ces secteurs quadrillés par toutes sortes de spécialistes, que l'organisation soit en mesure d'accompagner les individus dans la construction d'une représentation collective d'eux-mêmes, de leurs intentions, de leurs projets, de leur devenir. C'est à cette condition que la population (juvénile et non juvénile), assignée dans ces espaces de relégation sociale, sera en mesure de franchir "*les murs invisibles*" qui lui ferment l'horizon et transforment son possible en peau de chagrin. En d'autres termes, c'est seulement lorsque les organisations seront en mesure de travailler à leur propre disparition, que les populations en situation de dépendance seront en mesure de se percevoir autrement et de s'inscrire d'une façon individuelle et collective dans un jeu social et politique plus large que l'espace de résidence.

Or, le modèle suscité par les mécanismes d'encastrement évoqués plus haut a déjà produit les conditions de sa routinisation au sein de logiques qui se veulent animées par des valeurs d'aide et d'émancipation. De sorte que le mode d'ajustement, de décision et de prise en compte du système culturel dans lequel sont inscrites les personnes faisant l'objet d'un accompagnement éducatif, ainsi que des acteurs qui les mettent en œuvre, est colonisé par des normes hiérarchiques soumises à des valeurs administratives et gestionnaires. Pourtant, par exemple, le projet éducatif de 1983 de l'association sur laquelle a porté cette recherche action rappelait "*Aussi le fonctionnement interne de l'Association doit-il représenter le modèle même d'un dialogue, d'un échange, d'une communication identique à ce que l'action éducative vise à rétablir chez les jeunes en difficulté*" (en majuscule dans le texte). Ainsi, à l'ajustement mutuel des éducateurs, a succédé progressivement la formalisation de rapports d'autorité légitimés par les institutions à partir de textes de loi.

Comme le montre l'évolution instituée du secteur de la Prévention Spécialisée, le changement idéologique au sein d'une organisation comme d'une sphère d'activité sociale peut être la retraduction de l'expression de demandes sociales relayées ou produites par les institutions et la représentation nationale. Cette transformation vise à définir continûment les critères de perception des comportements des individus et des groupes autour de normes de tolérance et violence réelle, possible ou fantasmée. Dans cette perspective, les conditions de possibilité de la socialisation sont alors organisées à partir de normes définies par les institutions contribuant à investir les schèmes de perception même des figures de l'Autre, des nouveaux venus dans le quartier ou dans le groupe, et des déviants.

Or cette évolution constitue, pour la prévention spécialisée, un renoncement à ses principes fondateurs, à l'approche novatrice instaurée par les Equipes d'Amitié et à cet esprit qui s'exprime dès 1946 en la

personne de Fernand Deligny : « ... mais je n'ai pas l'intention d'éduquer qui que ce soit, j'ai l'intention de créer des circonstances favorables pour qu'ils s'en tirent et pour qu'ils vivent ». Ce nouvel esprit personnaliste, porté par une "intention" à visée émancipatrice, ne cherchait pas à corriger mais à "créer les conditions favorables" pour que les potentialités des personnes concernées par l'action émergent librement. Or, ces conditions favorables n'étaient pas instituées, ni par l'Etat ni par des institutions, mais créées par les jeunes eux-mêmes, accompagnés pour cela par des éducateurs dont la culture déviante ne prétendait pas alors incarner la loi et l'ordre. Il faut rappeler que le principe de libre adhésion est étayé par un constat clinique. Celui qui n'a pas bénéficié d'une sécurité affective stable au cours de son évolution n'a pas pu intégrer la Loi et ne peut en saisir le sens. Or, toute institution est messagère de la Loi, écrit Hubert Flavigny. Et plus les jeunes sont inadaptés plus ils perçoivent les institutions comme un engrenage inventé pour les amener à se soumettre à la Loi. Plus ils sont « séparés (...) plus le dialogue avec des personnes s'impose, plus la relation doit être individualisée, personnalisée, non institutionnalisée ». Il semble, qu'à ce jour, ni les moyens répressifs ni les méthodes de prévention obéissant à des logiques gestionnaires et prescriptives n'aient pu démentir ce constat. Le seul moyen d'atteindre cet objectif, reste la prise de conscience par le sujet lui-même, avec l'accompagnement, souvent indispensable, d'un adulte facilitateur et bienveillant. C'est seulement dans ces conditions qu'il devient possible, pour certaines personnes qui se vivent et qui sont vécus comme des étrangers aux autres et à eux-mêmes, d'élaborer un cheminement social producteur de fierté et de confiance en soi. En somme, un lieu de réassurance et de construction narcissique, étayé par un accompagnement fondé sur un lien intersubjectif, privilégiant la relation et l'engagement des acteurs de terrain et conduisant à l'établissement d'un paradigme permettant à l'organisation d'être au service des acteurs de terrain. Sans situation hiérarchique dans ce secteur de l'action sociale, les éducateurs seraient en mesure d'élaborer une représentation et une définition collective d'eux-mêmes. L'organisation se doterait ainsi de groupes d'éducateurs consistants, porteurs de valeurs et de convictions ; ils constitueraient le moteur d'une structure d'action apprenante. Cette configuration serait rendue possible par la construction d'une identité et d'une culture endogène . Car précisément, et comme le souligne Jean-Daniel Reynaud, les compétences et les propriétés constituant les identités ne sont pas premières, elles sont créées par l'action collective. « Les capacités des individus peuvent être définies par des modèles culturels. Renaud Sainsaulieu a démontré que les formes d'actions possibles dépendent de la manière dont, à l'intérieur d'un groupe, on accepte la discussion ouverte, le désaccord et l'expression d'une majorité ou encore dont on considère les relations avec un leader institutionnel. Les possibilités de coopération, de coalition, de négociation dépendent étroitement des modèles culturels que l'on suit. ». Mais cette perspective d'une organisation au service des éducateurs de rue constitue-t-elle une utopie ?

La publication de cette recherche action vise à apporter aux acteurs préoccupés par la construction du lien social une nouvelle occasion de s'interroger sur la relation entre les institutions, les organisations, les dispositifs et les bénéficiaires des pratiques qui en sont issus. Elle s'inscrit dans une démarche destinée à accompagner l'émergence de formes de responsabilités, de pensées et d'actions démocratiques. Elle prône une nécessaire décolonisation du secteur social dominé par des normes et des prescriptions administratives. Elle plaide pour que l'espace social ne soit pas considéré comme un concept juridique et administratif qui enferme les individus dans des catégories collectives construites dans l'a priori. Elle soutient que les organisations de prévention spécialisée doivent être en mesure d'établir l'échelle temporelle nécessaire à leur mode de pensée et d'action. Cette échelle devrait inscrire son activité dans une dynamique d'accompagnement et d'appréhension dégagée des préoccupations induites notamment par les politiques locales. Autrement dit, cette organisation devrait être en mesure d'accompagner des processus de socialisation dans le long terme, sans réduire les personnes à des symptômes. Cette organisation devrait pouvoir se distancier des situations ponctuelles justifiant un traitement réactif, son mode de pensée et d'action se prémunissant du monde de l'urgence, de l'immédiateté, de la réactivité, du jugement.

Le temps, en effet, constitue un paramètre critique dans l'activité de l'éducateur de rue et une variable d'importance dans la dynamique d'influence en prévention spécialisée. Ce paramètre contribue à transformer le système de valeurs et de représentations de la prévention spécialisée et menace d'inscrire l'avenir de cette forme d'action dans une fonction mutilante, c'est à dire productrice de liens de dépendance et d'assignation collective au lieu de constituer une force contribuant à la construction

d'actions visant véritablement à accompagner l'autonomie et l'émancipation des jeunes concernés.

Les adeptes du modèle hiérarchique imposé à la prévention spécialisée doivent prendre conscience de ses limites et laisser la place à un mode de gouvernance plus démocratique, fondé sur la constitution d'une culture apprenante, valorisant le droit à l'erreur, la confiance et l'engagement, là où, précisément, sa tendance est de produire de la passivité, du retrait, du désengagement. Dans cette perspective, l'organisation doit être au service des acteurs de terrain rendus responsables, c'est à dire capables d'initiative et de décision dans la construction d'une véritable culture de développement endogène. Cette dynamique pourrait être mise en oeuvre par une démarche de recherche action dans ce secteur de l'action sociale. En permettant aux acteurs de terrain de devenir une force collective porteuse de valeurs, les associations de prévention spécialisée seraient en situation d'appréhender les aspirations à l'émancipation comme des possibles réalisables et à réaliser. C'est une question de démocratie, qui intéresse l'avenir de notre société dans son ensemble et la prévention spécialisée en particulier.

Tahar Bouhouia

Chercheur

Educateur en prévention spécialisée